Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 755

Artikel: A temps nouveaux, jeunes filles nouvelles : assemblée générale de l'Union suisse des amies de la jeune fille

Autor: A.W.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266620

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les droits égaux et les responsabilités égales ne soit pas une organisation confessionnelle, quatre de ses représentantes ont été reçues en audience spéciale par le pape, à qui les déléguées ont exposé le travail de l'association, en particulier sur les trois points suivants : lutte pour la paix, pour l'égalité civique et politique des femmes, et lutte contre la prostitution. Le pape a tenu à donner à l'Alliance ses encouragements et son approbation à son travail.

Pendant le mois de mai, la Suisse fut le carrefour des déléguées accourant de toute l'Europe à Zurich, puis à Genève, repartant les unes pour Rome, les autres pour l'Amérique ou l'Orient, les brefs articles ci-dessus ont à peine évoqué le travail accompli.

Les femmes belges ont le droit de vote !

Cette nouvelle — qui nous fait « bisquer », comme on dit chez nous — nous la connaissions déjà. Et nous nous disions : Bien sûr, le peuple belge qui a connu les horreurs de la guerre, de l'occupation allemande et les dégâts dus à la libération, ce peuple est plus mûr, plus malléable que le nôtre ! N'y a-t-il que les guerres pour faire avancer le char du progrès social de quelques coudées ? Triste constatation, vraiment !

Lors d'un court séjour fait en Belgique, comme déléguée des coopératives romandes, j'eus l'occasion de m'entretenir, avec un sénateur belge, de ce joli cadeau que venaient de recevoir les femmes belges.

A ma question : Est-ce le gouvernement ou le peuple qui..., le sénateur van Bell répondit : C'est le gouvernement et fort heureusement pour nos sœurs, nous n'avons pas, dans notre Constitution, le droit de referendum — ce qui simplifie beaucoup de choses... et ce qui permet au char gouvernemental d'avancer plus rapidement ».

Cette réponse, évoquant immédiatement le droit de referendum, me laissait entendre que mon sénateur belge était au courant de nos petites affaires cantonales... En effet, sans ce fameux droit de referendum, dont la Suisse est très fière, nous le savons, sans ce fameux droit, plus d'un canton aurait, à l'heure qu'il est le droit de vote féminin.

Nous voici donc en face du peuple souverain. C'est à lui que nous avons affaire — quoique, en réalité, ce sont quelques têtes fortes et réactionnaires qui mettent toute la machine en branle, nous le savons bien, n'est-ce pas ?

« Et maintenant, que faire ? », comme s'exprima Isabelle Blum, femme parlementaire belge, dans son joli et spirituel discours, prononcé à l'occasion du banquet officiel. Oui, que faire ? Eduquer nos femmes, disait Isabelle Blum, car au droit de vote féminin correspond tout à coup un devoir que les femmes voudront sans doute remplir de leur mieux.

Et chez nous, en Suisse ? Cette même éducation doit se faire également, par anticipation, si je puis dire. Je suis heureuse de pouvoir vous dire que, cette éducation, nous l'avons déjà commencée dans nos groupes de coopératrices. Nous allons la continuer. Il faut que nos femmes comprennent mieux la nécessité du droit de vote féminin, si nous voulons obtenir certaines réformes et certains progrès sociaux. Il faut qu'elles y voient clair, car alors seulement leur influence se fera sentir sur les maris et sur les fils.

M. V.-L.

A temps nouveaux, jeunes filles nouvelles

Assemblée générale de l'Union Suisse des Amies de la Jeune Fille

Elles sont venues nombreuses à Genève, les 8 et 9 juin, assister à l'*Assemblée générale de l'Union suisse des Amies de la jeune fille,* invitées par le comité cantonal genevois que préside Mme J. Sarasin.

La séance administrative du 9 fut ouverte par la présidente de l'Union, Mme E. de Chambrier, au restaurant du parc des Eaux-Vives, dans un cadre de verdure et de roses, sur le fond bleu du lac. Dès le culte d'ouverture, Mme Bard, pasteur, sut exprimer le sentiment qui anime les 2600 femmes suisses s'intéressant à cette œuvre : il ne s'agit ni de patronner, ni de discourir, mais d'aimer chaque jeune fille, telle qu'elle est.

Et l'on sentit vibrer ce sentiment d'affection véritable, dans tous les rapports, dans toutes les interventions au cours des discussions, dans chaque exposé.

En Suisse, depuis deux ans, le travail se développe, on voudrait recruter de nouvelles amies, et former des cadres qui sont indispensables. On aurait besoin de nouvelles ressources financières pour faire face aux besoins, on cherche à alimenter la caisse par la *vente de pochettes* qui se fait successivement dans nos divers cantons et qui, en même temps, intensifie la propagande pour l'œuvre. Cette propagande est soutenue aussi par diverses *publications* : le calendrier, distribué à Noël aux jeunes filles, la feuille suisse-allemande, publiée depuis 1946, le bulletin international en français, etc.

Les *Homes* se développent d'une façon réjouissante, ils sont toujours pleins, les *clubs,* sont conçus selon des formules variées : hebdomadaires, permanents, offrant des cours, des distractions, des contacts amicaux avec les étrangères en séjour chez nous. Plusieurs agentes sociales suivent des cas individuels.

Depuis la reprise des voyages à l'étranger, l'*Oeuvre des gares,* qui accueille non seulement les jeunes filles inexpérimentées mais des enfants ou des femmes qui ont besoin d'aide, connaît une activité accrue.

Dans la pénurie actuelle de main-d'œuvre, les *Bureaux de placement* sont toujours très sollicités.

Un déjeuner, où M. Thévenaz, conseiller administratif et plusieurs déléguées, prirent la parole, coupa d'une halte amicale les travaux assidus et permit aux Confédérées et aux Genevoises de s'entretenir et de renouer les relations personnelles.

Mlle Kurz, secrétaire *internationale,* dont le *centre* est à *Neuchâtel* a donné des nouvelles sur la reprise de l'œuvre dans les pays d'Europe et du nord de l'Afrique. Homes détruits ou désaffectés qui se rouvrent l'un après l'autre en France, en Hollande... les homes, toujours bondés en France, réussissent à aider financièrement le Comité national qui fait une œuvre éducative de premier ordre, par le moyen d'une secrétaire itinérante, développant l'esprit communautaire, le sens de la solidarité ; on crée des équipes de visites dans les hôpitaux, des cours de puériculture et autres, des clubs d'anciennes pour soutenir les jeunes.

En Allemagne, on aide celles qui souffrent toujours des conséquences de la guerre ; dans des baraques, on sert des repas aux écoliers ; les femmes sont si fatiguées par les conditions dans lesquelles elles vivent, qu'elles ne peuvent guère travailler pour l'œuvre, malgré leur intérêt.

En Italie, de jeunes Suissesses, devenues italiennes par mariage, vont s'intéresser aussi au travail qui reprend avec ferveur.

En Roumanie, le home de la gare a pu héberger 33.000 personnes, dont 27.000 enfants, qui ne savaient où se rendre. Les cantines ont servi 96.000 repas, dont 46.000 gratuits.

Les homes d'Alexandrie, d'Alger, de Tanger permettent d'établir des contacts amicaux et compréhensifs entre des jeunes filles de nationalité diverse et de confessions chrétienne ou musulmane.

Le Bureau international a reçu le statut consultatif « B » à l'ONU, il suit, avec les autres organisations internationales féminines, les questions qui le touchent sur la condition de la femme et les problèmes sociaux, il a chargé Mme Berthoud, d'assister, à Genève, aux séances des commissions qui ont trait aux problèmes féminins.

Enfin, Mme J. Carrard (Lausanne), sous le titre « A temps nouveaux, jeunes filles nouvelles », présenta la somme des problèmes qui se posent aujourd'hui aux Amies. Elle analysa avec perspicacité les contradictions et les causes d'insécurité qui rendent notre époque si difficile. Elle marqua fort bien les solutions trouvées déjà et mises en pratique : création d'un service de « Petites veilleuses » à Neuchâtel qui, contre une rétribution, vont le soir remplacer parfois, une maman pour lui permettre de sortir avec son mari ; exploitation, en Hollande, de restaurants ou de cantines destinés aux jeunes filles *et aux jeunes gens* ; projet de maisons de jeunesse, où les deux sexes seraient admis ; extension de l'activité non plus seulement aux jeunes filles, mais aux jeunes femmes, d'où la proposition de modifier le titre de l'Union. La conférencière montra que le problème actuel, consiste à préparer la jeune fille à gagner sa vie sans négliger la formation ménagère et maternelle, faute de quoi, les mariages échouent en grand nombre. La famille doit agir en ce sens et ne pas s'en remettre de tout à l'école. On doit avoir toujours devant soi la tâche primordiale de la femme : élever les enfants de demain, tâche qui incombe aux mères de famille, mais aussi aux célibataires.

Une discussion animée se serait prolongée longtemps, sur cet exposé plein de suggestions que nous n'avons pu énumérer, mais l'heure des trains pressait inexorablement le départ, seules quelques membres purent encore poursuivre l'entretien sur la terrasse, autour d'une tasse de thé.

L'unité d'action et d'inspiration qui s'est si bien manifestée pendant ces deux journées inspirera le travail de l'avenir.

A. W. G.

Les Expositions

Marguerite Frey-Surbeck, au Lyceum de Suisse et à la Galerie Georges Moos, Genève.

L'idée d'exposer simultanément au Lyceum des bois, à la Galerie Moos des huiles d'une même artiste nous semble fort heureuse. Elle nous permet ainsi une vue d'ensemble de l'œuvre si diverse de Mme Frey-Surbeck. Alors que tant d'autres se cantonnent dans un genre ou une technique, ici nous voyons l'artiste s'exprimer avec une égale maîtrise aussi bien dans ses tableaux à l'huile que dans ses illustrations, ses encres de Chine, ses sépias, ses crayons de couleur.

Personnalité vigoureuse, d'une solidité adoucie, mais non affadie, par une note rêveuse, Mme Frey-Surbeck nous présente à la Galerie Moos son ravissant « Pavillon », ses lacs où l'on sent l'espace, ses splendides paysages de montagnes, âpres et solitaires sous un ciel tourmenté, ses portraits et ses natures mortes dont nous ne citerons que « Les poires », bien que toutes, elles aient retenu notre attention.

Au Lyceum, nous avons été émerveillée de voir cette même composition si vigoureuse, cette impression d'espace qui nous frappaient dans les toiles, se retrouver partout, et de constater dans les illustrations de Mérimée l'absence de toute recherche de l'effet, avec cette solidité de la technique qui atteint son but magistralement. Là encore se révèlent aussi, les dons du coloriste et le sens de la composition si remarquables dans toutes les œuvres exposées.

Pennello.

Le Secrétariat féminin Suisse

Nos lectrices se réjouiront de savoir que, au cours de l'assemblée générale du 12 juin, il ne fut question ni de dissoudre, ni démembrer, mais au contraire de poursuivre une entreprise dont chacun reconnaît la nécessité et la valeur. On a demandé à l'« Alliance de sociétés féminines suisses » d'opérer, en son sein, des réformes qui lui permettraient de former, avec les autres grandes associations féminines indépendantes, une commission d'études sur le problème du secrétariat, de manière à ce que celui-ci remplisse sa tâche au nom des femmes suisses.

La rédaction de ce journal, qui bénéficie constamment des travaux des sections professionnelle, sociale et juridique, se félicite de cette solution permettant de continuer une œuvre essentielle.

Notons encore une très intéressante proposition financière de Mlle R. Neuenschwander (Berne).

La rédaction.

Femmes chinoises

— Tiens, que lisez-vous là ? Un livre sur *la Chine ?* [1]

— Oui, un ouvrage écrit par un diplomate chinois réfugié en Suisse pendant la guerre et qui a voulu utiliser ses loisirs forcés, pour expliquer aux Européens sur quelle base philosophique, religieuse et morale, inspirée surtout de Confucius, s'est développée la civilisation millénaire du Céleste empire.

— Parle-t-il des Chinoises, des Chinoises traditionnelles ?

— Sans doute. Il leur consacre quelques pages de son gros volume, et là, il réfute, comme dans les chapitres consacrés à d'autres sujets, les jugements sommaires portés par certains écrivains anglo-saxons, sur la situation des femmes. Un certain Smith écrivait : « La doctrine chinoise n'a rien à dire en ce qui concerne les filles... Le hasard du sexe fait du fils une divinité familiale, le hasard du sexe fait de la fille un fardeau insupportable... La doctrine chinoise de la piété filiale met la femme sur un plan inférieur ». De telles affirmations, dit Mr. Cheng, sont des calomnies. Au contraire, voici les préceptes de Confucius : « L'harmonie avec sa femme et ses enfants est aussi douce que la musique du luth et de la harpe... Les anciens rois, éclairés se sont fait pour règle de gouvernement de respecter leur femme et leurs enfants... la femme est le principal lien dans les relations de famille... » Notre auteur ajoute que « la femme chinoise exerce souvent dans sa maturité, une énorme influence dans sa famille, elle est une sorte d'impératrice douairière de la vie privée ».

— D'ailleurs, tout a bien changé là-bas depuis un quart de siècle.

— Certes, Mr. Cheng note que les femmes chinoises sont aujourd'hui dans tous les services, législatif, judiciaire, exécutif et même diplomatique... « pour autant qu'il s'agit d'égalité politique, elle a pour ainsi dire supprimé toute distinction entre l'homme et la femme ». Ne vous semble-t-il pas qu'une telle révolution n'aurait pas été possible parmi un peuple qui aurait eu du mépris pour les femmes ?

— Ce sont les modes occidentales, le christianisme qui ont pénétré et prévalu...

— Je n'en suis pas sûre. « Les chrétiens, en Extrême-Orient, écrit Mlle Barot qui en revient, sont isolés dans une masse boudhiste, shintoïste, etc., leur conversion les a exclus définitivement de leur famille, de leur milieu, et, dans une certaine mesure de la vie politique de leur pays, sinon à l'échelon national, actuellement du moins, à l'échelon local [2]. »

La métamorphose de la Chine n'est donc pas une copie de l'étranger, elle est l'œuvre d'authentiques Chinois, puisque ceux qui ont adopté la religion étrangère sont si complètement isolés. Comme l'affirme Mr. Cheng, quelqu'ait pu être la situation apparemment inférieure de la femme autrefois, elle n'a pu se transformer si radicalement que grâce à une tradition respectueuse du sexe faible.

— Pourtant, lisez *La Chine Rouge* [3].

— Qu'est-ce que cet ouvrage ?

— Un vaste reportage qui remplit un gros volume où est décrite la Chine nouvelle, celle qui a adopté le régime communiste.

— Mais est-il question des femmes là-dedans ?

— Parfaitement. L'auteur s'est longuement entretenu avec une communiste qui fut, sous l'ancien régime, une romancière connue et avec d'autres « héroïnes du travail » dont l'une raconte ce qui suit : « Mes parents, pauvres paysans à l'affût de quelques pièces d'argent, m'ont vendue à l'âge de dix ans à la famille d'un propriétaire dont je devais plus tard épouser le fils, un infirme. On m'astreignit aux mêmes travaux que les domestiques adultes et on me privait de nourriture parce que j'avais essayé, à plusieurs reprises, de

[1] Cheng Tien-HSI. *La Chine, œuvre de Confucius.* Edit. La Baconnière, Neuchâtel.

[2] Nouvelles de l'Alliance internationale des Unions chrétiennes de Jeunes Filles.

[3] Gunther Stein. *La Chine rouge.* Edit. Jeheber, Genève.